



MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

PROGRAMME ELARGI DE VACCINATION- PEV/SSP

APPEL À CANDIDATURE DU 15 JUIN 2025 POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DU PEV

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme Élargi de Vaccination (PEV) est une initiative majeure du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique de la Guinée, visant à améliorer la couverture vaccinale et à réduire la morbidité et la mortalité liées aux maladies évitables par la vaccination. Le PEV a pour mission de garantir l'accès équitable aux vaccins pour tous les enfants et les femmes enceintes, en renforçant les systèmes de santé et en améliorant la qualité des services de vaccination.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités, le PEV recrute des professionnels qualifiés pour occuper les postes de **Coordinateur Régional de l'Immunisation (CRI)** et **Coordinateur de District en charge de l'Immunisation (CDI)** dans plusieurs villes du pays. Ces postes sont essentiels pour assurer la coordination, la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités de vaccination au niveau régional et district.

POSTES À POURVOIR ET LIEUX D'AFFECTATION

- **Coordinateur Régional de l'Immunisation (CRI) :** Kindia (1 poste)
- **Coordonnateurs de District en charge de l'Immunisation (CDI) :**
 - Mali (1 poste)
 - Lélouma (1 poste)
 - Koubia (1 poste)
 - Dalaba (1 poste)
 - Kérouané (1 poste)
 - Tougué (1 poste)
 - Faranah (1 poste)
 - Dabola (1 poste)

RESPONSABILITÉS ET MISSIONS

1. Coordinateur Régional de l'Immunisation (CRI)

Sous la supervision de l'Inspecteur Régional de la Santé et du Coordinateur National du PEV, le CRI sera chargé de :

- Assurer la coordination et le suivi des interventions du PEV au niveau régional.
- Élaborer et superviser la mise en œuvre des plans d'action opérationnels.
- Renforcer la capacité des équipes de vaccination et assurer la gestion des vaccins et de la chaîne de froid.
- Veiller à la qualité des données et superviser les activités de vaccination de routine et de surveillance des maladies évitables par la vaccination.

2. Coordinateur de District en charge de l'Immunisation (CDI)

Sous la supervision du Directeur Préfectoral de la Santé et du Coordinateur Régional, le CDI aura pour mission de :

- Mettre en œuvre les activités de vaccination et de surveillance au niveau du district.
- Assurer le suivi des indicateurs de performance et la gestion des stocks de vaccins.
- Renforcer les capacités des agents de santé et superviser les activités des relais communautaires.
- Élaborer et soumettre des rapports d'activités périodiques.

PROFIL RECHERCHÉ :

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes :

➤ **Pour le poste de Coordinateur Régional de l'Immunisation (CRI) :**

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en médecine, santé publique, épidémiologie ou domaine connexe.
- Disposer d'un Master en santé publique, vaccinologie ou épidémiologie.
- Justifier d'au moins 7 ans d'expérience dans la gestion de programmes de vaccination.
- Avoir une excellente maîtrise du français et d'au moins une langue nationale.

➤ **Pour le poste de Coordinateur de District en charge de l'Immunisation (CDI) :**

- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures en médecine, santé publique, épidémiologie ou domaine connexe.
- Disposer d'un Master en santé publique, vaccinologie ou épidémiologie (un atout).
- Justifier d'au moins 5 ans d'expérience dans la gestion de programmes de vaccination.
- Avoir une excellente maîtrise du français et d'au moins une langue nationale.

DOCUMENTS À FOURNIR :

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents suivants :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur National du PEV.
- Un curriculum vitae indiquant les coordonnées de trois (3) personnes références.
- Une copie des diplômes et certificats pertinents.

MODALITÉS DE SOUMISSION :

Les dossiers de candidature doivent être envoyés dans un dossier contenant les documents demandés renommé à l'intitulé du poste par courriel à l'adresse suivante :

recrutementUAGCP@visionconsulting-vci.com.

Objet du mail : Candidature pour le poste de « Intitulé du poste » pour la ville de « nom de la ville »

Un candidat peut postuler pour plusieurs villes en soumettant un dossier distinct pour chaque ville. Chaque dossier doit être clairement identifié avec la ville correspondante.

NB : Seuls les candidats dont les dossiers auront été retenus seront contactés.

DATE LIMITE DE DÉPÔT :

Les candidats doivent soumettre leur dossier au plus tard le **29 Août 2025 à 17 heures 00.**